

# Charte CFT

Un cadre d'utilisation claire des mesures

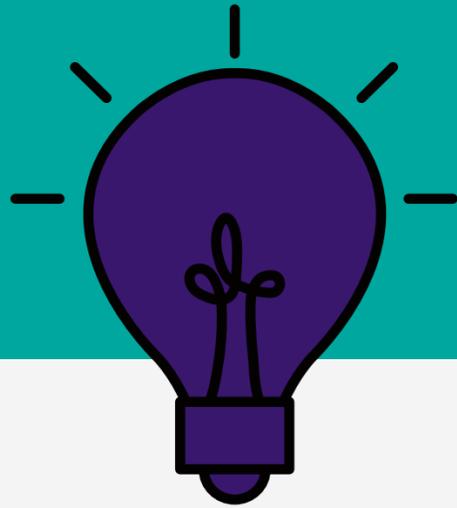
Novembre 2022

## Inmind

# Ici, on concilie famille et travail



# Formalisation des mesures



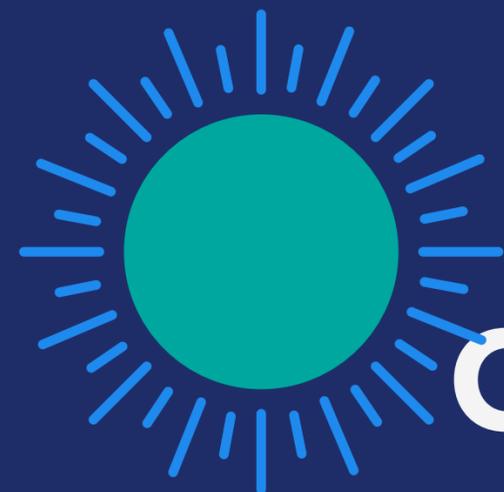
- Facilite la gestion des demandes les plus récurrentes
- Permet à l'organisation de respecter ses limites, ses valeurs
- Assure d'offrir une expérience employé équitable
- Enlève le fardeau de la négociation au cas par cas



# Les mesures de conciliation travail - famille

ÊTRE LÀ POUR LA FAMILLE, PEU  
IMPORTE SA RÉALITÉ, C'EST  
IMPORTANT!





# Engagement de l'entreprise

En tant que membres de la direction d'Inmind Technologies, nous reconnaissons l'importance de permettre aux membres de notre équipe de pleinement s'accomplir, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous savons que cet accomplissement passe notamment par l'atteinte d'un équilibre entre les obligations familiales, personnelles et professionnelles de chacun. Puisque la recherche de cet équilibre a toujours été importante à nos yeux, nous avons décidé d'officialiser et de bonifier les mesures de conciliation famille-travail (CFT) offertes. Les membres de notre équipe nous sont chers et c'est pourquoi nous nous engageons à offrir des mesures répondant réellement aux besoins qui nous ont été exprimés, à modifier les mesures selon l'évolution des besoins, à communiquer à tous les mesures offertes et à cultiver un climat favorisant l'utilisation de celles-ci, et ce, en toute quiétude.

Ce document présente la charte CFT incluant l'ensemble des mesures ainsi que leur cadre d'utilisation. À noter que des exceptions peuvent s'appliquer pour certaines mesures. Il importe pour nous de conserver une grande flexibilité dans l'application de ces mesures afin de s'adapter à chacun de nos employés. Malgré tout, certaines des mesures pourraient ne pas s'appliquer à tous les plans de travail individualisés de chaque employé(e). Pour tout commentaire ou toute question sur la mesure ou son application, chaque personne peut communiquer directement avec son gestionnaire.

# Aménagement du temps et du lieu de travail



## Télétravail

Nos équipes privilégient l'option de travailler à distance. Les employé(e)s doivent cependant remplir une entente de télétravail en début d'année et respecter l'horaire inscrit. Des exceptions peuvent s'appliquer en fonction de la nature d'un poste ou d'une tâche.

## Retour progressif au travail

Les employé(e)s peuvent effectuer un retour progressif au travail dans différentes situations.

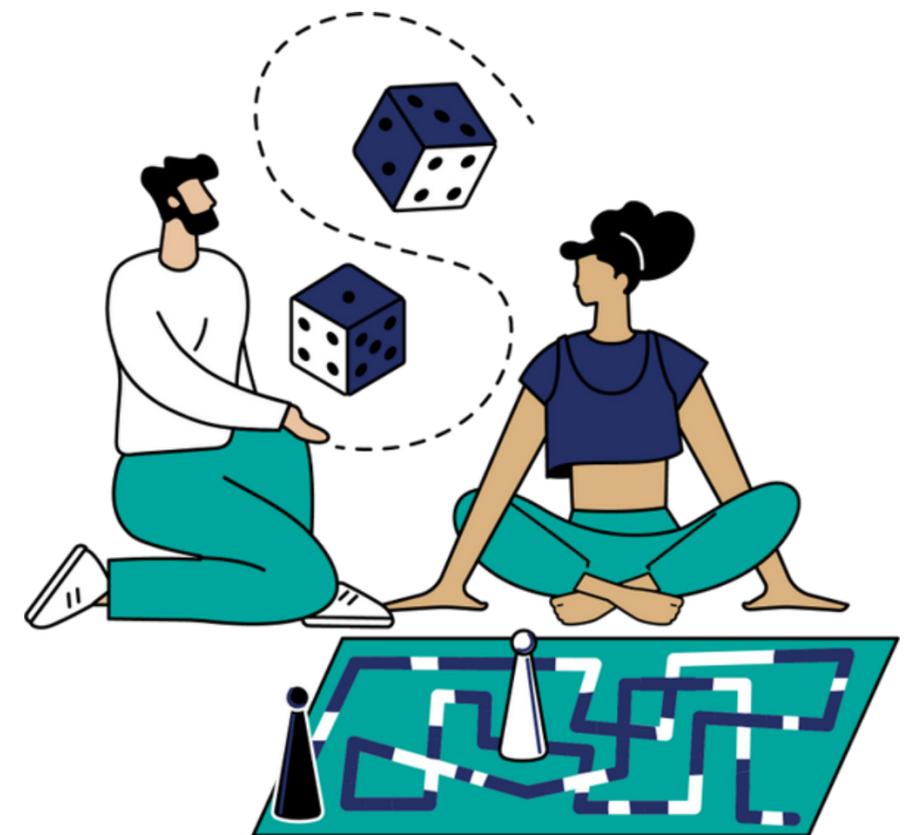
Cette mesure peut être utilisée afin d'offrir la flexibilité nécessaire aux employés concernant leurs responsabilités ou obligations familiales. Il est essentiel de discuter préalablement avec son gestionnaire afin de recevoir leur approbation.

## Horaire flexible

Les employés sont flexibles dans le choix de leur horaire de travail. La seule exigence est d'être disponible ou présent(e) de 9 h 30 à 16 h les jours de semaine afin de répondre aux demandes de la clientèle.

## Départ progressif à la retraite

Les employé(e)s peuvent effectuer un départ progressif à la retraite. Il est essentiel que chaque individu discute préalablement avec son gestionnaire et que sa demande soit approuvée avant le début du programme.



## **Horaire de travail connu à l'avance**

Les employé(e)s connaissent leur horaire de travail à l'avance. Dans chaque contrat de travail individuel, il est indiqué le nombre d'heures par semaine devant être effectuées. Chaque personne peut moduler son horaire comme elle le souhaite tant que les heures de disponibilités nécessaires sont respectées (voir la mesure sur l'horaire flexible).

## **Semaine de travail comprimée volontaire**

Les employé(e)s peuvent effectuer plus d'heures de travail par jour dans le but de comprimer leur horaire et prendre une demi-journée de congé supplémentaire par semaine. Nos équipes ont donc l'autorisation de condenser leur horaire de travail sur 4 jours et demi, leur permettant de ne pas travailler le vendredi après-midi.

---

## **Banque de temps - accumulation et utilisation**

Il est possible de cumuler du temps à partir du moment où les heures de la semaine normale de travail inscrites au contrat sont complétées. Ces heures sont mises en banque afin d'obtenir des congés compensatoires. Les personnes concernées doivent préalablement avoir obtenu l'approbation de leur gestionnaire. La banque peut atteindre un maximum de 37,5 heures et ces heures doivent être reprises avant le 31 décembre de l'année courante.

Voir le paragraphe 3.5.4 Banque d'heures et heures supplémentaires dans le Guide de l'employé d'Inmind Technologies.

# Congés pour responsabilités familiales

Se réaliser et s'épanouir, ça ne se passe pas juste au travail!

C'est pourquoi on a mis en place une série de mesures favorables qui vont bien au-delà de notre milieu de travail et qui touche aussi les familles et proches de nos coéquipiers.



## Banque de congés personnel

Les employés ont le droit à trois congés supplémentaires payés qui s'ajoutent aux deux jours de congés maladie prévus par la loi. Ces congés sont morcelables en heures. De plus, à chaque anniversaire professionnel, 1,5 heure s'ajoute à la banque d'heures rémunérées. Les heures s'accumulent dans la banque de congés personnels jusqu'à un maximum de 30 heures.

---

## Semaines de vacances consécutives

Il est possible de prendre jusqu'à deux (2) semaines de vacances consécutives.

Dans le cas où une personne voudrait prendre plus de temps, il lui faudra envoyer une demande d'approbation à son gestionnaire.

## Aménagement des horaires de vacances

Les employé(e)s peuvent choisir leurs vacances en fonction de leurs besoins familiaux et personnels. Il suffit d'envoyer une demande de vacances à leur gestionnaire dans les délais convenus. Les demandes de vacances doivent être soumises dans un délai raisonnable pour les vacances estivales.

## Morcellement des vacances

Les semaines de vacances peuvent être morcelées afin de prendre des vacances en heure, journée ou en semaine. Cette mesure doit préalablement être approuvée auprès de leur gestionnaire.

Cependant, l'employé(e) doit prendre au minimum une semaine de vacances en continu durant l'année dans le but de s'offrir un plus long moment de détente

## Flexibilité dans les choix de dates de vacances

Chaque année, les employé(e)s choisissent les dates de leurs vacances et envoient une demande d'approbation de vacances le plus rapidement possible.

## Congés payés lors de la période des fêtes

Les employés se voient accorder deux journées payées supplémentaires lors du temps des Fêtes en plus des congés fériés déjà accordés. Ces journées spécifiques sont préalablement établies par la direction chaque année et le calendrier est mis à jour annuellement sur l'intranet.

---

## Congé sans solde

Les membres de notre personnel peuvent bénéficier d'un congé sans solde. Cette mesure doit préalablement être approuvée auprès de leur gestionnaire.

Certaines conditions touchant aux aspects suivants s'appliquent :

- La planification de la relève et des responsabilités
- Le maintien des services par équipe
- Le niveau hiérarchique
- La période d'achalandage
- L'ancienneté
- Le solde de vacances
- Etc.



# Soutien aux employés et à leur famille

Se réaliser et s'épanouir, ça ne se passe pas juste au travail!

C'est pourquoi on a mis en place une série de mesures favorables qui vont bien au-delà de notre milieu de travail et qui touche aussi les familles et proches de nos coéquipiers.



## Programme d'assurances collectives

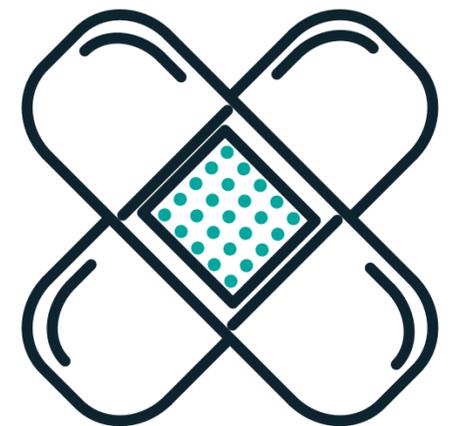
Inmind Technologies offre un régime d'assurances collectives complet auquel l'employé devient admissible dès l'embauche, c'est-à-dire à sa première journée de travail. La cotisation de l'employeur est équivalente à 50% de la prime d'assurance. Le régime comprend les couvertures suivantes :

- Assurances médicaments
  - Assurance maladie et soins dentaires
  - Assurances paramédicales et oculaires
  - Assurance-vie
  - Assurance décès et mutilation par accident
  - Assurance invalidité de longue durée
- 

## Programme d'aide aux employés et à leur famille

Nos employés et leur famille directe ont accès à un programme d'aide aux employés inclus dans leurs assurances. Les services offerts sont :

- Consultation professionnelle de courte durée
- Services de soutien à la famille
- Services de soutien juridique
- Services de soutien financier
- Services de soutien en nutrition
- Encadrement de la santé
- Programmes en ligne



## Services médicaux virtuels

Nos équipes ont accès à des services médicaux virtuels (télémédecine) grâce aux assurances collectives offertes. Grâce à Consult+, les employés peuvent parler directement à un médecin, à une infirmière ou à un autre professionnel de la santé pour des soins médicaux non urgents grâce au site internet ou l'application mobile.

## Bar déjeuner

L'entreprise met à la disposition de ses employés un bar à déjeuner. Les employés qui se déplacent au bureau ont donc accès à différents types d'aliments selon la disponibilité facilitant ainsi la routine matinale.

---

## Tous sont bienvenus au bureau

En cas de besoin, problèmes de garderie ou autres imprévus, les employés peuvent être accompagnés lors de leur présence au bureau.

La compagnie est ouverte aussi à la présence des animaux de compagnie des employés au bureau. Les employés demeurent entièrement responsables et doivent assurer une supervision constante.



# Adaptabilité de l'organisation

## Temps d'arrêt

On sait que c'est important de décrocher. C'est pourquoi on planifie de belles périodes pour s'arrêter et permettre le plein d'énergie et de beaux moments en famille et entre amis.



## Comité de conciliation famille - travail

Un comité a été créé afin de gérer et de développer de façon continue les mesures de conciliation famille-travail (CFT).

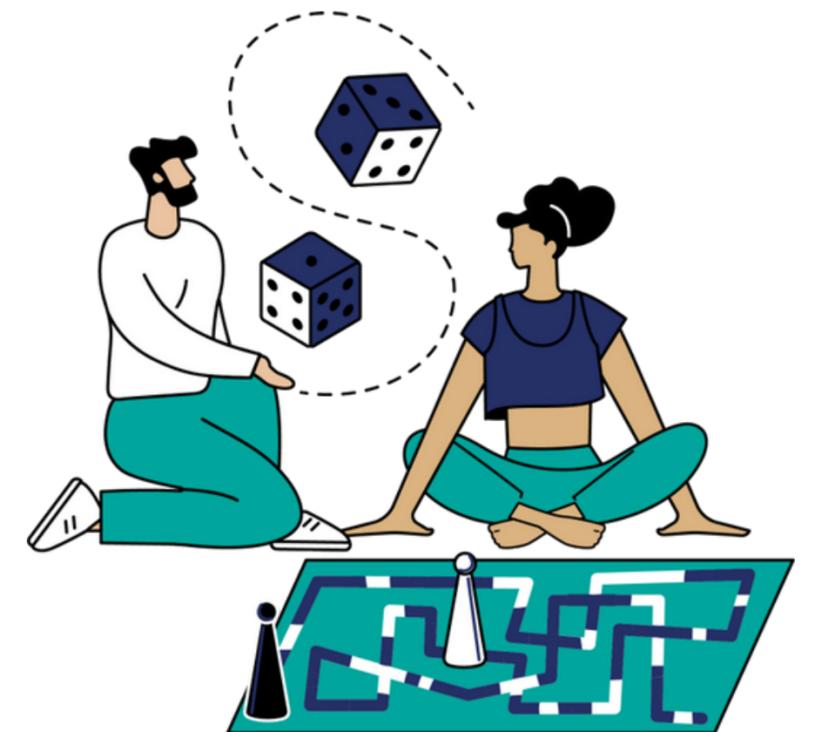
## Formation et sensibilisation des gestionnaires

Afin de faire vivre au quotidien cette charte, Inmind s'engage à offrir la formation nécessaire à l'ensemble des gestionnaires afin qu'ils soient en mesure de mieux soutenir les employés et d'encourager un meilleur équilibre famille-travail au sein de nos équipes.

---

## Respect et valorisation de la vie privée

Les heures normales de travail sont prévues du lundi au vendredi, bien que certaines exceptions s'appliquent dans le cadre des mandats avec les clients. Au-delà des engagements établis dans les mandats de travail, nous encourageons nos employés à prendre du temps pour eux et pour leur famille en dehors de leur horaire de travail, soit les soirs et les fins de semaine.



# Le comité CFT

MERCI À NOS PRÉCIEUX MEMBRES DU COMITÉ:

- Julie Grisé
- Véronique Turnbull
- Mathilde Roussel
- Élane Forget
- Fabrice Tenanfouet



# Nous contacter



**Vous avez des questions, des commentaires  
ou de suggestions concernant la politique?  
N'hésitez pas à communiquer avec nous.**